

**Rapport élaboré dans le cadre des activités du**  
**“Scientific committee for curriculum innovation” du TNP II - Langues**

**PORTUGAL**

Manuel Célio Conceição<sup>1</sup>  
FCHS – Universidade do Algarve  
03-02-2001

**1. Introduction<sup>2</sup>**

**1.1. Le système d’enseignement supérieur**

**1.1.1. Changements récents dans ce système**

Le système d’enseignement supérieur portugais englobe deux sous-systèmes, l’universitaire et le “politécnico”. Après quelques années où il y a eu une certaine confusion entre les deux, que ce soit du point de vue des objectifs, des formations et du type d’enseignement, en août 2000 est sortie une nouvelle loi d’organisation de l’enseignement supérieur (Loi n° 26/2000 publiée le 23/10/00 dans le Journal Officiel). Les deux systèmes sont désormais mieux caractérisés. Il reste néanmoins à corriger certains problèmes dus aux indéfinitions du passé et la loi n’est pas encore totalement appliquée.

Cette même loi définit aussi l’encadrement juridique de l’enseignement supérieur public et de l’enseignement privé (où les deux sous-systèmes ci-dessus cités existent aussi). Après avoir vu apparaître presque soudainement beaucoup d’institutions privées, on a assisté, pendant les années 90, à l’application de législation plus serrée et à l’affirmation des

---

<sup>1</sup> Je remercie les suggestions et corrections de mes collègues Alain Ikor, António Branco, Elisabete Teixeira, Filomena Conceição, Maria C. de Sousa et Zaida Pereira. Les lecteurs qui trouveraient l’information incomplète sont priés, et je leur serai reconnaissant, de m’envoyer les commentaires et suggestions à [mconcei@ualg.pt](mailto:mconcei@ualg.pt).

<sup>2</sup> Notons que malgré la structure de ce rapport en items, élaborée par le Comité Scientifique, il doit être lu comme un tout puisque, pour éviter trop de répétitions, les besoins identifiés et les mesures suggérées doivent être envisagés dans une perspective de globalité et non seulement dans l’item sous lequel ils apparaissent.

institutions qui garantissent des formations de qualité. Aujourd'hui, on parle même de la fusion de certaines de ces institutions.

Il existe de nos jours des institutions d'enseignement supérieur dans toutes les grandes villes.

Quant aux formations, elles se font presque toutes en un premier cycle de 4 ans (licenciatura)<sup>3</sup>, suivi d'un deuxième cycle de deux ans (Mestrado ou autre diplôme) et du troisième cycle qui mène au doctorat. Les "Mestrados" et les doctorats ne peuvent exister que dans le sous-système universitaire. Le sous-système "politécnico", après le premier cycle ("licenciatura bi-etápica"), ne peut proposer que des cursus qui délivrent des diplômes et non des titres académiques. Les formations de ce dernier sous-système sont supposées être plus techniques et plus proches des besoins des régions où les institutions "politécnicas" sont installées.

Malgré la distinction entre les sous-systèmes, certaines universités ont aujourd'hui en leur intérieur des Ecoles "politécnicas". L'expérience a commencé, en tant que projet pilote, à l'Université d'Algarve avant d'être suivie par d'autres.

Au contraire des universités, les institutions du sous-système "politécnico" ne sont pas autonomes. L'autonomie des universités, définie par la loi (consultable en <http://www.desup.min-edu.pt/legisla/110888i.htm>), n'empêche pas que leurs plans d'activités d'enseignement et de recherche s'organisent en fonction de l'articulation de la politique nationale d'enseignement supérieur.

Les universités sont financées par le gouvernement et on défend que, de plus en plus, les financements se fassent en fonction de contrats-programmes. Leur activité de prestation de services à la communauté peut aussi être une source de revenus. Les droits payés par les élèves (chaque élève paye par année scolaire à peu près l'équivalent du salaire minimum

---

<sup>3</sup> Comme convenu par la Commission Scientifique, nous distinguons les trois niveaux de formation dans l'enseignement supérieur sont ici désignés par un, deux et trois. Le premier niveau correspond au Portugal à « licenciatura » (4 ou 5 ans), le deuxième à « mestrado » (deux ans) ou « pós-graduação » (1 ou 2 ans) et le troisième à « doutoramento » (5 ans).

national – 330 euros) sont aussi des revenus des universités qui ne peuvent être utilisés par les institutions que pour améliorer la qualité de l'enseignement proposé.

Outre ces financements, les institutions d'enseignement supérieur portugais ont bénéficié au long des dernières années d'importantes sommes venues de projets et de programmes européens. Ces sommes ont surtout été utilisées dans la formation du personnel enseignant et dans la construction d'infrastructures. Le fait que la politique de recherche scientifique ait été aussi une priorité des derniers gouvernements a provoqué de grands changements en particulier dans les catégories du personnel enseignant. Le nombre de docteurs a considérablement augmenté ces dernières années.

L'année académique s'organise normalement en deux semestres d'une quinzaine de semaines de cours suivie d'examens. Pour entrer dans le système d'enseignement supérieur les élèves passent des examens de fin du secondaire (après douze ans de scolarité) et les notes de ces examens déterminent la possibilité de candidature puisqu'il y a un *numerus clausus* pour chaque formation. Ce *numerus clausus* est fixé par le ministère suivant les indications des universités. Les universités n'interviennent dans ce processus que dans la fixation des examens obligatoires pour la candidature à chaque formation. En règle générale, ne peuvent être candidats que les étudiants ayant une moyenne supérieure à neuf virgule cinq. La moyenne est calculée en tenant compte des notes de ces examens appelés «provas específicas» et de la note finale globale du secondaire. L'entrée à l'université se fait à l'âge de 18, 19 ans.

Les étudiants ayant fait leurs études secondaires à l'étranger sont admis selon le même système mais il y a pour ces cas des contingences spéciales. Une législation particulière s'applique aussi aux ressortissants des pays africains de langue portugaise (PALOP).

Les personnes âgées de plus de vingt-cinq ans et qui n'ont pas complété le secondaire peuvent être candidates aux diplômes

universitaires. Elles doivent pour cela passer des examens ad hoc qui sont constitués de deux parties. Une épreuve obligatoire de langue portugaise élaborée par un jury national, puis un ensemble d'épreuves (écrites et orales) déterminées par le Conseil Scientifique des Facultés/Ecoles et une interview. Le nombre de places pour ces candidats est fixé par chaque institution.

### **1.1.2. L'impact de la déclaration de Bologne**

La Déclaration de Bologne n'a pas encore produit de grandes conséquences dans le système portugais bien qu'elle soit l'objet de beaucoup de discussions (du Conseil des Recteurs aux directions des facultés et des départements) et qu'elle commence à être prise en compte dans les restructurations de certaines formations.

Le grand problème qu'elle pose pour nous est le fait que, par tradition, nous ayons des cursus plutôt longs et qu'il faille (si on suit le texte de Bologne) diminuer le nombre d'années du premier cycle.

Le Conseil de Recteurs et les universités ont déjà réfléchi à ce sujet et certaines universités sont en train de l'étudier, mais en ce qui concerne les diplômes dans le domaine des langues, en particulier ceux qui se destinent à la formation de professeurs, l'esprit de la Déclaration de Bologne semble ne pas avoir été pris en compte par l'organisme national qui valide ces diplômes pour l'enseignement (INAFOP). Cet organisme a établi des critères (Délibération n° 1488/2000, publiée dans le Journal Officiel le 15 décembre et Délibération 665/2001, publiée le 27 avril) en ce qui concerne les domaines de formation que chacun de ces diplômes doit couvrir et il n'est pas très facile de les organiser en moins de quatre ans.

Il est important de signaler ici que toutes les universités convertissent en ce moment leurs curricula en ECTS, ce qui pourra faciliter la comparaison avec ceux d'autres pays et pourra faciliter les échanges d'étudiants.

## **1.2. Identification des changements pertinents dans les contextes social, politique, culturel, professionnel et économique**

Le contexte social, politique, culturel, professionnel et économique portugais a beaucoup changé au cours des années 90. Au-delà des implications de la mondialisation et de la globalisation qui se vérifient un peu partout, au Portugal il nous semble que ces changements sont plus visibles, vu le retard que nous avons pris pendant un demi-siècle, et ils sont dus en grande partie à l'intégration pleine dans l'Union Européenne. Du fait qu'ils soient entrés dans la compétition avec tous les autres pays et qu'ils aient vu ce dont ils étaient capables, les Portugais sont aujourd'hui d'une part plus confiants en eux-mêmes et d'autre part plus conscients des défis que pose notre société globale. Des répercussions se notent dans la recherche de formation et d'actualisation.

Du point de vue des contextes internes, la démocratie s'est consolidée, les conditions de vie se sont améliorées et les manifestations culturelles se sont décentralisées.

L'enseignement supérieur couvre aujourd'hui tout le pays, donc l'accès aux formations tout comme l'accès aux biens culturels se sont démocratisés. Ceci se vérifiait déjà pendant les années 80 et s'est consolidé pendant les années 90.

Les décisions prises dans le domaine de l'éducation ont permis aussi qu'une politique de bourses ait été mise en place pour que plus de personnes aient accès à l'enseignement supérieur.

Les entreprises, tout comme les services de l'état, ont dû se moderniser. Les *curricula* dans les diplômes de langues n'ont pas pour autant su répondre aux besoins et le poids des formations traditionnelles est encore très grand.

En ce moment, on remarque que les formations proposées commencent à avoir moins de candidats et, au sein des universités, le grand

problème est de créer de nouveaux diplômes dans les domaines des lettres et des langues qui soient attrayants pour les candidats à l'enseignement supérieur. Depuis l'année scolaire 2000/01, on vérifie qu'il n'y a pas assez de candidats pour remplir toutes les places dans beaucoup de diplômes de langues dits traditionnels et le problème n'est pas simplement une question démographique.

Dans certaines formations, pour des questions démographiques, du fait qu'une note minimale d'entrée pour chaque formation ait été fixée par les universités et à cause du manque d'innovation des formations proposées, il n'y a pas assez de candidats. Le système de *numerus clausus*, bien que toujours en vigueur, s'applique ainsi de moins en moins.

Par ailleurs, on note qu'il ne semble pas manquer de candidats aux cursus innovateurs qui donnent des formations en langues avec des objectifs spécifiques (langues appliquées, traduction, études culturelles). Il en est de même pour les formations libres<sup>4</sup> de langues qui existent dans les universités. Ces cours, dits libres, sont parfois payants mais ceci n'empêche pas qu'il y ait même des difficultés pour réussir à admettre tous les candidats. Les candidats à ces cours sont non seulement des étudiants des diplômes de langues et littératures mais aussi d'autres étudiants de tous les domaines, des professeurs, des fonctionnaires des universités et d'autres personnes pour lesquelles ces cours sont parfois le premier contact avec l'université et qui y voient une possibilité de formation continue en rapport avec leur activité professionnelle ou tout simplement un moyen d'élargir des connaissances.

Le fait que la société portugaise ait aussi changé ces dernières années dans tous les domaines a aussi permis que le nombre d'étudiants de deuxième cycle ait augmenté très significativement. Néanmoins les cursus

---

<sup>4</sup> La plupart des institutions portugaises proposent, au-delà des diplômes en langues, des cours de langues en dehors du *curriculum*. À la fin de ces cursus un certificat est délivré, mais il n'y pas de diplôme. Il est intéressant de remarquer que les langues enseignées dans ces cursus sont normalement les langues pour lesquelles il n'y a pas de diplômes universitaires (comme l'arabe, le russe, le chinois, le japonais, le hollandais, le grec moderne, le catalan, le galicien, le suédois) au delà des offres plus traditionnelles de formation en anglais, français, espagnol, allemand ou même italien.

proposés sont encore peu innovateurs. Il n'est pas facile de créer des diplômes en dehors des domaines traditionnels des littératures (souvent non contemporaines) ou de la linguistique générale.

La réorganisation de l'enseignement supérieur qui s'est produite a également introduit la création des systèmes d'évaluation des diplômes du premier cycle. Chaque institution doit tous les ans produire un rapport d'évaluation interne de ses diplômes. Périodiquement, une commission d'experts d'autres universités du pays et d'Europe analyse des rapports d'évaluation et visite l'université. Son activité est l'objet d'un rapport où les points forts et les points faibles des cursus sont analysés et des suggestions sont présentées. Les *curricula*, les programmes et leur contenu ainsi que les méthodologies d'enseignement et d'évaluation des élèves peuvent être changés en fonction des résultats. À moyen/long terme on prévoit que le financement des universités par le Ministère tienne compte des rapports des commissions d'experts.

Il est important de signaler que la coopération européenne dans le cadre des projets de recherche et des programmes d'échange de professeurs et d'étudiants (bien qu'il y ait, à notre avis, encore peu d'échanges) permet que tous les intervenants du système prennent conscience de différentes organisations curriculaires, différentes méthodologies, etc. Ceci doit conduire à une réflexion plus approfondie sur tous les aspects de l'enseignement supérieur portugais.

Un autre des aspects que les institutions portugaises prennent actuellement en compte est la coopération avec les autres pays lusophones (les Africains en particulier). Cet aspect n'a pas encore de grandes répercussions sur le plan des *curricula* mais il en a dans les domaines de recherche.

Ces changements attribuent de plus en plus de fonctions aux enseignants, néanmoins leurs salaires n'accompagnent pas ces exigences.

## **2. Innovations dans les diplômes/cursus de langues offerts par les universités**

### **2.1. Diplômes/cursus de langues traditionnels**

#### **2.1.1. Contenus, objectifs et structures de ces cursus**

Commençons par préciser qu'au Portugal les cursus proposés par les institutions d'enseignement supérieur ne sont pas exclusivement des cursus de langues. Les cursus les plus traditionnels sont des "licenciaturas" en Langues et Littératures Modernes (héritières des cursus de philologie disparus dans les années 70). La "licenciatura" en langues et littératures modernes, existante dans presque toutes les universités, se divise en variantes selon les langues. Les variantes les plus anciennes sont: Portugais, Portugais/Français et Anglais/Allemand. Les plus récentes sont Portugais/Espagnol, Portugais/Allemand, Portugais/Italien, Anglais/Espagnol et Français/Allemand. Quelques universités (les plus anciennes) proposent d'autres couples avec ces langues mais le nombre d'étudiants qui les choisissent n'est pas très significatif.

Il s'agit d'une formation en quatre ans quand elle ne se destine pas spécifiquement à la formation de professeurs ou en cinq ans dans le cas contraire. Dans ce dernier cas la quatrième année est normalement occupée par des disciplines des domaines de la didactique et des sciences de l'éducation et la cinquième année correspond à un stage professionnel dans une école.

Quelques universités proposent qu'à la fin de la troisième année les étudiants choisissent soit la voie pédagogique (plus deux ans, ou plus un en "licenciatura" et le stage pédagogique est fait après le diplôme), soit une année indifférenciée, soit la traduction, par exemple.

La formation est centrée sur:

- la langue (et les professeurs sont dans presque tous les cas des "native speakers") - trois ou quatre disciplines annuelles;



- la linguistique: générale – 1 an pour tous; phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique et histoire de la langue – en trois ans, pour la langue portugaise; linguistique de la langue étrangère, 1 an;
- la littérature – portugaise (étudiée en trois ans) et étrangère (étudiée en deux ans), théorie de la littérature (une discipline en 1ère année et une discipline en 3ème ou en 4ème année, pour toutes les variantes);
- la culture - généralement un an pour la culture portugaise et un an pour la culture de langue étrangère;
- le latin – une discipline par an dans les deux premières années;
- des disciplines de formation générale comme techniques d’expression, méthodologie du travail scientifique ou informatique.

Il y a très peu d’options. Les programmes et l’évaluation sont définis par les professeurs responsables des disciplines dans chaque département, étant donnée l’autonomie scientifique et pédagogique des universités.

Dans le système “politécnico”, les “licenciaturas” sont aussi de quatre ans et elles se destinent presque exclusivement à la formation de professeurs pour les études pré-secondaires. Dans ces cursus, il y a beaucoup de disciplines de sciences de l’éducation, des disciplines de sciences, musique et expressions artistique et manuelle, etc., puisque ces élèves peuvent aussi être professeurs du primaire. Il y a peu ou pas assez de disciplines de langues.

Les “Mestrados” (diplômes de deux ans depuis 1992, qui se faisaient auparavant en quatre ans) sont organisés en deux ou trois semestres de cours avec des *curricula* où il y a peu d’options, suivi de la rédaction d’une thèse d’environ 150 pages, soutenue publiquement. Il s’agit normalement des études de littérature, de linguistique, de culture ou de didactique des langues.

Les doctorats se font en cinq ans et se terminent par la soutenance d’une thèse. Dans les universités les plus anciennes où il y a déjà un grand nombre de professeurs dans les plus hautes catégories de la carrière

universitaire, la première ou les deux premières années du doctorat peuvent avoir un nombre de séminaires obligatoires, mais dans ce cas, normalement, l'étudiant peut les choisir.

### **2.1.2. Perspectives de carrière pour les diplômés**

Les perspectives de carrière de ces diplômés étaient jusqu'il y a quelques années l'enseignement. De nos jours il y a très peu de places de professeurs de langues (excepté pour l'espagnol, puisque cette langue a été introduite depuis très peu dans l'enseignement secondaire portugais). Il y a maintenant beaucoup de diplômés en enseignement des langues sans poste.

Certains des diplômés occupent des postes pour lesquels ils n'ont pas de formation appropriée, dans le domaine de l'enseignement précoce des langues, dans l'administration de l'état ou dans les entreprises privées. D'autres accèdent à des formations postérieures dans des domaines connexes.

Les perspectives de carrière dans leur domaine de formation pour les diplômés dans ces cursus ne sont pas très nombreuses et c'est pour cela qu'il y a actuellement une grande préoccupation au sein des universités et des "politécnicos" en ce qui concerne la réorganisation et la diversification des cursus proposés.

Les étudiants qui ont fait des études au-delà du premier cycle travaillent dans des activités de recherche et sont normalement des professeurs surtout dans l'enseignement supérieur.

### **2.1.3. Changements récents dans les contenus, objectifs et/ou structure des cursus**

Comme nous venons d'affirmer ci-dessus, les institutions et leurs dirigeants sont conscients du besoin de changement de structure, d'objectifs et évidemment de contenu de ces cursus, mais il n'y a pas encore assez de

projets en cours qui puissent être analysés. Dans presque toutes les institutions existent des commissions qui analysent les possibilités de changements en tenant compte des possibilités d'offre des départements et des besoins de la société. Soulignons que ces changements sont particuliers à chaque institution, vu leur autonomie.

La tendance qui semble se dessiner est de maintenir des cursus généraux puis d'offrir des post-graduations, pas forcément "mestrado", dans les domaines de la formation de professeurs, de la documentation, de l'édition, des technologies de l'information et de la communication, de la traduction, de l'interprétariat, des études culturelles et des langues de spécialité.

La création dans les institutions de Centres de Langues, l'ouverture des *curricula* à des options dans le domaine des langues et l'élargissement de l'éventail des langues proposées sont aussi des changements indispensables mais encore peu fréquents.

Le fait que les institutions réorganisent les *curricula* des formations qu'elles proposent en introduisant des unités de crédit (ECTS) sert en ce moment de moteur et de prétexte à des changements dans la structure des cursus (le passage des disciplines annuelles à semestrielles, par exemple). Ces changements de structure se font en parallèle avec la préoccupation d'une certaine uniformisation d'une partie des contenus de chaque discipline qui paraît être déterminée par le besoin de tracer des plans d'équivalences pour les étudiants (dont le nombre augmente chaque année) qui participent à des programmes d'échanges européens (Socrates, entre autres).

Du point de vue des contenus, les sujets concernant les problématiques actuelles, tout comme l'usage des technologies de l'informatique qui font repenser les méthodologies et les stratégies d'enseignement sont encore assez rares.

#### 2.1.4. Bonnes pratiques

Tous les changements semblent s'annoncer ou en sont à leurs débuts et il n'est pas facile en ce moment de tirer exemple des bonnes pratiques. Nous pouvons toutefois retenir les cas où les Centres de Langues, les cours libres et l'ouverture de lectorats de langues étrangères non étudiées jusqu'ici attirent de nouveaux publics pour l'apprentissage des langues.

Les universités ont créé des services administratifs et pédagogiques spécifiques pour informer et accompagner les élèves intéressés par des échanges européens et des commissions qui ont pour objectif l'identification de futures carrières.

L'Université d'Algarve (Faculté de Sciences Humaines et Sociales) a fait, en 1999 et 2000, une étude auprès des institutions publiques et privées de la région sur les besoins dans le domaine des langues. De l'analyse des réponses aux enquêtes ressort le besoin de créer des formations dans le domaine de la prestation de services linguistiques spécifiques aux entreprises et aux industries. Une formation (niveau post-graduation) dans ce domaine devrait commencer en 2002/2003.

Consciente aussi de ce problème, l'Université de Porto (Faculté de Lettres) a organisé en mai 2001 une conférence sur «Training the language services provider for the new millenium» dont les conclusions montrent la nécessité de nouvelles formations.

La création de diplômes de premier cycle en portugais langue seconde et / ou langue étrangère<sup>5</sup> est aussi un exemple de bonne pratique dans la diversification des offres de formation.

Les institutions qui ont déjà débuté des formations en langues non spécifiques pour l'enseignement de ces langues essayent, bien qu'avec quelques résistances de l'extérieur, des systèmes de stages en entreprises

---

<sup>5</sup> Le rapport **Enseignement des langues étrangères en milieu scolaire en Europe**, du programme Eurydice, publié en janvier 2001, propose une synthèse très détaillée de l'étude des langues étrangères et présente une analyse terminologique du concept de langue étrangère au sein des programmes d'études (p.10)

et/ou services publics. Celles qui proposent des diplômes avec stage pédagogique à l'intérieur du premier cycle repensent le nombre d'étudiants à admettre dans les cursus de formation de professeurs ou réfléchissent à la reformulation de la structure du diplôme.

### **2.1.5. Raisons de ces changements**

Le manque de places pour enseignants de langues est une des grandes raisons des changements de structure des diplômes. D'autres raisons sont l'importance du rapport entre les technologies de la documentation et de la communication et la formation d'experts en langues et le fait qu'il faille encourager les systèmes d'options pour que chacun construise un parcours de formation, parallèlement à la création de conditions pour l'apprentissage en autonomie ou auto-apprentissage.

### **2.1.6. Identification des besoins**

En termes généraux, ces besoins existent car l'apprentissage des langues ne peut être vu seulement comme un besoin en soi (ce qui peut provoquer une rupture entre les universités et la société) mais il doit être envisagé aussi en tant que besoin social (les universités pourront ainsi répondre aux demandes de la société). Cet apprentissage doit aussi être entendu comme un apprentissage à la compréhension plurielle et la tolérance et à la solidarité dans le cadre des nouvelles approches de l'interculturalité et de la multiculturalité.

#### **2.1.6.1. Besoins vus en rapport avec le développement des études de langues**

Nous pouvons considérer que les besoins correspondent aux items suivants:

- formation en langues avec des objectifs spécifiques (ex : langues de spécialité);

- réorganisation des *curricula* de sorte qu'il y ait plus d'heures de cours de langue et des cours organisés différemment où les compétences des étudiants soient réellement développées;
- meilleure articulation des contenus (langue, littérature, linguistique, culture et connaissances des questions sociales) dans le *curriculum* et dans les différents niveaux d'apprentissage de la langue;
- contenus thématiques plus actuels qui puissent rendre compte des problèmes des sociétés contemporaines et des phénomènes d'évolution des langues, étudiant tous les niveaux de langue et élargissant le vocabulaire des apprenants;
- analyse plus détaillée des représentations et des savoirs différents des élèves pour préparer des stratégies d'apprentissage qui aillent dans le sens de l'autonomie.
- accent mis sur le rapport entre savoir linguistique et information scientifique, permettant ainsi la formation de spécialistes du vocabulaire et des discours scientifiques et techniques, ayant non seulement un savoir linguistique approfondi mais aussi une formation spécialisée dans les domaines du savoir ou les sphères d'activité.

#### **2.1.6.2. Besoins vus en rapport avec les demandes non-académiques**

La prise de conscience des besoins linguistiques par toutes les autorités et le développement de nouvelles missions pour les experts en langues (dirigées vers une sensibilisation à la politique linguistique et au rôle des langues dans la vie académique et sociale) sont des nécessités impérieuses.

De ce point de vue, il faudra que les frontières entre les universités et les organismes et les entreprises s'atténuent, permettant plus de communication et de coopération pour que les premières sachent le type de

formation qu'il faut proposer et que les deuxièmes accueillent les étudiants en stage et les embauchent.

Il faudra insister auprès des étudiants (ou candidats à l'enseignement supérieur) sur le fait qu'une meilleure connaissance de plusieurs autres langues et cultures est une des meilleures façons de préserver et de valoriser les nôtres.

### **2.1.7. Mesures à prendre au niveau institutionnel, régional, national et au niveau européen pour répondre à ces besoins**

#### **2.1.7.1. niveau 1**

Niveau institutionnel

- affirmer la séparation claire entre formation de professeurs et autres formations;
- encourager la création de Centres de Langues pour apprentissage en autonomie pour les étudiants d'autres diplômes (non langues);
- acquérir du matériel de support et du matériel pédagogique;
- donner une meilleure formation aux professeurs de langues dans les domaines de la didactique, de nouvelles méthodologies et de l'utilisation de nouveaux matériaux tels que les logiciels d'enseignement/apprentissage;
- faire prendre conscience aux professeurs des nouveaux besoins;
- faire un enseignement plus pratique et moins académique;
- créer dans le *curriculum* une place pour les langues de spécialité;
- offrir plus d'options dans le domaine des langues et plus de langues;
- former des professeurs pour l'enseignement précoce des langues étrangères;
- former des professeurs de langues de spécialité;

- créer des diplômes qui mettent en rapport les diplômes de langues et les autres diplômes;
- entamer des actions qui permettent le développement d'une conscience plus approfondie de l'espace européen.

#### Niveau régional et national

- garantir que les institutions se mettent en contact pour proposer des formations différentes ou éventuellement articulées entre elles;
- créer des réseaux de travail (recherche et enseignement) sur des domaines spécifiques;
- organiser des réseaux d'échanges d'informations entre les entreprises et les institutions d'enseignement;
- faire des études des besoins spécifiques de chaque région et du pays
- revoir les formules de calcul des *rationes* pour garantir un plus grand nombre de professeurs de langues dans les universités;
- établir des accords avec d'autres pays pour l'échange de professeurs et d'étudiants;
- faire reconnaître les diplômes de langues dans le monde de l'entreprise;
- faire connaître à la société l'importance économique de la connaissance des langues en tant qu'atout pour le développement

#### Niveau européen

- entamer des actions qui permettent le développement d'une conscience plus approfondie de l'espace européen;
- faire reconnaître les diplômes de langues dans le monde de l'entreprise et sur le plan européen;



- continuer, ou éventuellement perfectionner, les politiques et les programmes d'échange de professeurs et d'étudiants.

### **2.1.7.2. niveau 2**

#### Niveau institutionnel

- affirmer la séparation claire entre spécialisations en didactique et en formation de professeurs et autres spécialisations en langues;
- encourager la création de Centres de Langues pour apprentissage en autonomie pour les étudiants d'autres diplômes (non langues) ;
- acquérir du matériel de support et du matériel pédagogique;
- donner une meilleure formation aux professeurs de langues dans les domaines de la didactique, des nouvelles méthodologies et de l'usage de nouveaux matériaux tels que les logiciels d'enseignement/apprentissage;
- faire prendre conscience aux professeurs des nouveaux besoins;
- créer dans le *curriculum* une place pour les langues de spécialité;
- offrir plus d'options dans le domaine des langues et plus de langues;
- former des professeurs pour l'enseignement précoce des langues étrangères;
- créer des diplômes plus spécifiques, et pas forcément pour la recherche, pour la formation de spécialistes en langues de spécialité, en terminologie, en rédaction technique, en documentation, en traduction technique, etc;
- former des spécialistes en enseignement des langues de spécialité;
- créer des diplômes qui mettent en rapport les diplômes de langues et les autres diplômes;

- développer la recherche en langue étrangère en rapport avec la culture et en rapport avec la langue et la culture portugaises, ainsi que la recherche en didactique des langues ;
- entamer des actions qui permettent le développement d'une conscience plus approfondie de l'espace européen;

#### Niveau régional et national

- garantir que les institutions se mettent en contact pour proposer des formations différentes ou éventuellement en articulation entre elles;
- création de réseaux de travail (recherche et enseignement) sur des domaines spécifiques;
- faire des études des besoins spécifiques de la région et du pays.
- revoir les formules de calcul des *rationes* pour garantir un plus grand nombre de professeurs de langues dans les universités;
- établir des accords avec d'autres pays pour l'échange de professeurs de langue;
- faire reconnaître les diplômes de langues dans le monde de l'entreprise .

#### Niveau européen

- entamer des actions qui permettent le développement d'une conscience plus approfondie de l'espace européen;
- faire reconnaître les diplômes de langues dans le monde de l'entreprise et sur le plan européen;
- développer les politiques et les programmes d'échange de professeurs et d'étudiants.

## **2.2. Diplômes “alternatifs”**

Les diplômes “alternatifs” dans ce domaine sont très récents (années 90) au Portugal. Ce n’est qu’après une prise de conscience complète des problèmes cités ci-dessus, à laquelle on assiste en ce moment, que les institutions ont commencé en toute hâte à réfléchir à la diversification des offres de formation. Nous avons donc peu d’informations pour certains items de cette partie.

### **2.2.1. Contenus, objectifs et structures de ces cursus**

Le premier diplôme “alternatif”, de premier cycle, au sens où l’on entend ici “alternatif”, a vu le jour à l’Université Catholique. Ce fut le diplôme de Langues Étrangères Appliquées dont le *curriculum* a été inspiré par les *curricula* français de LEA.

Actuellement, ce diplôme est également proposé par d’autres institutions privées et par deux universités publiques, l’Université du Minho et l’Université d’Aveiro. L’Université de Trás-os-Montes-e-Alto Douro et l’Université des Açores préparent la création d’un diplôme semblable. Dans certains cas, la dénomination de ce diplôme a perdu l’adjectif étrangères.

Autres diplômes sont ceux de: Portugais langue seconde ou langue étrangère, Traduction et interprétariat, Linguistique, Ingénierie linguistique, Études Européennes, Études Africaines, Études Théâtrales. Dans les trois derniers diplômes cités, les langues ont évidemment un poids inférieur mais elles y sont enseignées avec des fins spécifiques à ces formations.

Pour ce qui est du niveau deux de formation, l’innovation est apparue avec les diplômes en Lexicologie et Terminologie, en Documentation Spécialisée, en Linguistique Informatique et en Assesseur/conseiller linguistique (diplôme qui devra commencer l’année prochaine à l’Université d’Algarve).

Dans le sous-système “politécnico”, les seuls diplômes “alternatifs” qui existent sont en Traduction et en Études Interculturelles. Dans ce dernier, la place de langues dans le *curriculum* est cependant presque négligeable.

### **2.2.2. Perspectives de carrière pour les diplômés**

Même s’il n’y a pas une étude détaillée des besoins du marché du travail ni des taux d’embauche des premiers diplômés, nous pouvons croire que les perspectives de carrière seront assez bonnes. Il existe des besoins de professionnels dans les domaines de la rédaction, de la documentation et de la traduction technique spécialisées, de la terminologie et de professionnels qui puissent intervenir dans la planification et la réalisation d’activités culturelles et d’échange et de coopération en tant que décideurs ou conseillers linguistiques.

### **2.2.3. Changements récents dans les contenus, objectifs et/ou structure des cursus**

Ces cursus sont très récents. Le fait que certains d’entre eux aient été copiés d’autres réalités socioculturelles et économiques (comme celui de Langues Étrangères Appliquées) justifie qu’ils soient déjà en train d’être réorganisés en fonction des besoins locaux et nationaux et en fonction de la capacité de formation des départements qui les proposent.

### **2.2.4. Bonnes pratiques**

La nouveauté que la plupart de ces diplômes constitue au Portugal ne nous permet pas encore de présenter de vrais exemples. Il y a cependant de grandes attentes et beaucoup de discussions autour de ce sujet.

### **2.2.5. Raisons de ces changements**

Les seuls changements qui se sont produits sont de légères réorganisations curriculaires pour résoudre des problèmes constatés lors du fonctionnement des cours. Un changement dont on parle est la révision du *curriculum* de Langues Étrangères Appliquées qu'il faut adapter à la société portugaise et qu'il faut faire mieux connaître au monde de l'entreprise.

### **2.2.6. identification des besoins**

cf. 2.1.6.

### **2.2.6. mesures à prendre au niveau institutionnel, régional, national et au niveau européen pour répondre à ces besoins**

Cf. 2.1.7.

## **3. Innovations dans la formation de professeurs de langue**

### **3.1. Enseignement et apprentissage des langues dans l'enseignement primaire et secondaire**

Le système éducatif pré-universitaire portugais se divise en "ensino básico" et "ensino secundário". "Ensino básico" correspond aux neuf premières années de scolarité, c'est d'ailleurs la scolarité obligatoire. Ces neuf années sont divisées en trois cycles: le premier cycle de quatre ans correspond à ce qui avant était désigné par enseignement primaire, le deuxième cycle dure deux ans et le troisième trois ans. L'enseignement secondaire englobe les trois dernières années avant l'université, il deviendra scolarité obligatoire avant 2010.

L'enseignement des langues étrangères dans le premier cycle de l'"ensino básico" est encore un privilège de certains et seulement en milieu urbain. Néanmoins les expériences qui existent sont des succès. Dans les Ecoles où cela se fait déjà, les professeurs viennent d'autres niveaux

d'enseignement ou sont des assistants "native speakers" en poste annuel dans le cadre de programmes européens. Dans les deux cas il manque souvent une formation spécifique pour ce qu'on appelle communément enseignement précoce des langues.

À l'arrivée au deuxième cycle, tous les élèves doivent choisir une langue étrangère: anglais ou français. La langue choisie est généralement l'anglais.

Au début du troisième cycle, les élèves choisissent la deuxième langue étrangère (anglais, français, allemand ou espagnol).

Dans le secondaire, soit les élèves continuent les deux langues des cycles antérieurs, soit ils en abandonnent une et en choisissent une autre (toujours dans le même ensemble, ou latin ou grec), s'ils suivent une filière de lettres. Pour les autres filières, la deuxième langue peut être une option parmi d'autres matières. La seule langue obligatoire dans ce cas peut être une des deux antérieurement étudiées ou une initiation à une autre (toujours du même ensemble).

Dans tous les cycles (excepté le premier) chaque langue est enseignée trois heures par semaine. La langue maternelle (Portugais) est enseignée quatre heures par semaine.

Un problème qui se pose de plus en plus est que le portugais n'est pas la langue maternelle pour beaucoup d'élèves. Pour cette raison il existe un groupe de travail créé par le Ministère de l'Éducation pour préparer un programme de portugais langue seconde.

Dans un petit nombre d'écoles (surtout privées), il y a des classes dans lesquelles l'enseignement est bilingue. Il s'agit d'écoles internationales, et les élèves sont généralement issus des communautés étrangères de classe sociale élevée.

Dans les écoles professionnelles, équivalentes aux écoles secondaires, les langues étudiées sont surtout l'anglais et, avec moins d'expression, le français ou l'allemand. Les programmes ne sont pas du tout adaptés aux *curricula* dans lesquels ils s'insèrent et les résultats sont décevants.

## **3.2. Formation initiale de professeurs**

### **3.2.1. Institutions responsables de la formation**

La formation de professeurs de langues est de la responsabilité des Ecoles Supérieures d'Éducation (Ecoles de l'enseignement supérieur "politécnicos") et des universités. Les premières forment des professeurs pour les premier et deuxième cycles de l' "ensino básico", bien qu'il y ait encore peu de cursus dans lesquels les futurs professeurs sont sensibilisés à l'enseignement de langues dans le premier cycle. Les universités forment les professeurs de langues pour les autres cycles et proposent parfois des filières optionnelles dans le domaine de l'enseignement précoce et de l'enseignement du portugais langue non maternelle. Pour ce qui est de la formation des professeurs de langues de spécialité, il n'y a que très peu formations continues.

### **3.2.2. Contenus, objectifs et structures des programmes**

(nous ne présentons ici que les aspects spécifiques de la formation professionnelle, pour les aspects de formation académique voir n° 2 de ce rapport)

Comme nous avons affirmé ci-dessus (n° 2 de ce rapport), les professeurs de langues sont issus de formations en langues et littératures, ils reçoivent une formation en pédagogie et en domaines connexes et font obligatoirement un stage pédagogique de quelques mois, pour ce qui est des Ecoles Supérieures d'Éducation ou d'un an, pour ce qui est des universités. La formation pédagogique théorique est organisée en disciplines qui sont soit distribuées sur les trois ou quatre années du diplôme parallèlement à la formation dite scientifique, soit concentrée en une année, qui peut faire partie du diplôme ou exister après la fin du niveau un de formation.

La formation pédagogique inclut des disciplines de didactique spécifique, de psychologie et de sociologie de l'éducation, de gestion et organisation scolaire, de méthodologies de recherche en éducation,

d'observation et analyse des rapports éducatifs, de technologie éducative, etc.

Le stage pédagogique des Ecoles Supérieures d'Éducation se fait en quelques mois pendant la dernière année du diplôme dans des classes dans des Ecoles où certains professeurs acceptent de recevoir les futurs collègues d'abord pour observer puis pour pratiquer. Ils font 8 à 12 semaines de pratique et ils ne sont pas rémunérés. Avant ces semaines de pratique les élèves de ces formations ont déjà fait des initiations au métier depuis la première année (1ère année: rapport sur le fonctionnement d'une école, deuxième année: observation de classes, troisième année: pratique pédagogique dans l'enseignement primaire).

Le stage pédagogique des diplômés universitaires se fait en une année scolaire. Chaque stagiaire a une classe (de chaque langue que sa formation lui permet d'enseigner) avec laquelle il travaille sous la direction d'un directeur de stage local (un professeur de l'école choisi sur concours) et un directeur de stage de l'université. Ils doivent aussi faire des cours dans une classe de niveau plus avancé, classe du directeur de stage de l'école. Ces stagiaires ont un certain nombre de cours assistés (qui dépend du règlement de chaque université) par les directeurs de stage et l'évaluation finale englobe tous les aspects de leur performance à l'intérieur de la salle de classe, des fonctions inhérentes au professeur principal d'une classe et des rapports avec la communauté scolaire et le milieu social. Ils doivent dans certains cas établir pendant les deux premiers mois un plan de formation-action pour leur intervention dans l'école. Ce type de stage est rémunéré et les stagiaires ont un statut professionnel légalement défini.

Ayant terminé le stage pédagogique, les nouveaux professeurs se présentent aux concours nationaux de recrutement.

### **3.2.3. Perspectives de carrière pour les diplômés**

Les perspectives de carrières pour ces diplômés ne sont pas les meilleures, exception faite pour ce qui est des professeurs d'espagnol.



Puisqu'il s'agit d'une langue récemment introduite dans le système scolaire, il y a encore des postes.

### **3.2.4. Changements récents dans les contenus, objectifs et / ou structures des programmes**

Les changements sont encore peu visibles. Ce qui a vraiment changé est que certaines universités (Lisbonne, Algarve) qui avaient le stage pédagogique comme partie intégrante du diplôme niveau un l'ont passé pour le niveau deux, surtout parce qu'il était très difficile de trouver des stages pour tous les élèves et qu'ainsi le premier diplôme est plus général et ouvre plus de voies de carrière aux diplômés.

### **3.2.5. Bonnes pratiques**

Bonne pratique dans la formation de professeurs est le cas du stage fait dans le système universitaire puisque les futurs professeurs acquièrent une expérience complète et rigoureuse de tous les aspects de la profession, même s'il leur faudrait plus d'observations de classes avant la pratique professionnelle.

Si on considère la situation de chômage de grand nombre de ces diplômés, les bonnes pratiques devraient être visibles dans quelques années si les universités arrivent à diversifier les offres de formation pour former des professeurs de langues capables de répondre aux besoins spécifiques des domaines jusqu'ici presque oubliés.

### **3.2.6. Raisons de ces changements**

cf. 3.2.3 et 3.2.4..

### **3.2.7. Identification des besoins**

#### **3.2.7.1. Besoins vus en rapport avec le développement des études en langues**

- créer un espace dans le curriculum pour l'observation et la réflexion sur les classes de langue pour les futurs stagiaires

- créer et développer de centres de langues dans les universités
- créer des disciplines de techniques de traduction et de stratégies communicatives
- mieux équiper les universités pour l'enseignement avec utilisation de technologies multimédia
- donner plus d'importance aux formations en enseignement précoce des langues, en enseignement de langues de spécialité et en enseignement du portugais langue seconde ou étrangère
- établir des rapports plus visibles entre enseignement des langues et des cultures
- concevoir la formation en termes de compétences et pas seulement en termes de connaissances
- préparer les futurs professeurs aux pratiques de formation en auto formation, aux nouveaux métiers de formation d'adultes dans des systèmes autres que le face à face pédagogique et aux nouvelles problématiques de formation dans le cadre de l'accès à l'information par des réseaux électroniques et par les outils linguistiques automatisés issus de l'ingénierie linguistique.

cf. 2.1.6.1

### **3.2.7.2. Besoins vus en rapport avec des demandes non-académiques**

- adapter les formations aux besoins de la société, en tenant compte des aspects interculturels et multiculturels
- donner plus d'importance aux associations de professeurs et aux associations scientifiques et les considérer comme vrais partenaires dans les décisions politiques

cf. 2.1.6.2.

### **3.2.8. Mesures à prendre aux niveaux institutionnel, régional, national et européen pour répondre à ces besoins**

#### **3.2.8.1. Niveau 1**

- développer les formations, tenant compte des documents européens tels que le Cadre Commun Européen de Référence
- donner plus de formation sur l'enseignement des langues et les nouvelles technologies, traitement automatique des langues
- développer les programmes de coopération internationale
- former de professeurs d'autres langues (que le français, l'anglais, l'allemand et l'espagnol)
- diminuer le nombre d'élèves par classe pour revaloriser l'oral, pour créer plus de postes et pour garantir un meilleur apprentissage
- faire des études détaillées des besoins pour adapter les formations
- créer des formations de professeurs de langue de spécialité
- créer des formations en enseignement précoce des langues
- créer des formations de professeurs de langues pour formation d'adultes et formation continue en situation de travail
- contextualiser les formations et les mettre en rapport avec les aspects sociolinguistiques de la société portugaise (et européenne) actuelle
- augmenter les budgets des institutions pour améliorer les conditions de formation tant en matériel (surtout technologies) qu'en nombre de professeurs

cf. 2.1.7.1.

#### **3.2.8.2. Niveau 2**

- développer la recherche
- créer des formations de recherche en contexte éducatif (plans de recherche-action)
- miser sur la formation de directeurs de stages pédagogiques
- développer les programmes de coopération internationale et les échanges d'enseignants-chercheurs

cf. 2.1.7.2.

### **3.3. Formation continue**

#### **3.3.1. Institutions responsables de la formation**

La loi portugaise oblige les professeurs (toutes matières confondues) à établir leurs plans individuels de formation et à les intégrer dans les projets éducatifs des écoles auxquelles ils appartiennent. Les professeurs doivent suivre vingt-cinq heures de formation par année et l'obtention de crédits dans ces formations est la condition pour progresser dans la carrière.

La formation continue est prise en charge par des centres de formation d'associations d'écoles et par les institutions d'enseignement supérieur qui se sont accréditées comme centres de formation continue.

#### **3.3.2. Contenus, objectifs et structures des programmes**

Les centres de formation établissent des plans de formation qui essayent de répondre aux besoins indiqués par les projets éducatifs des Ecoles et qui peuvent contenir aussi des cursus de formation proposés par leurs dirigeants (des professeurs élus). Les universités et «politécnicos» proposent des plans de formations qui mettent l'accent plutôt sur le recyclage des apprentissages tant du point de vue strictement scientifique que du point de vue didactique/pédagogique. Tous les plans de formation sont soumis à un organisme national (Conselho Coordenador da Formação Contínua de Professores <http://www.ccpfc.uminho.pt> ) qui les évalue, qui autorise la concession de crédits de formation et qui donne son avis sur les nécessités de financement.

Les formations s'organisent en cours traditionnels, séminaires, ateliers, accompagnement des projets de recherche contextualisée et cercles d'études.

### **3.3.3. Changements récents dans les contenus, objectifs et / ou structures des programmes**

Ce système de formation continue a été créé il y a moins de dix ans et il est encore en train d'être amélioré. Les changements se produisent surtout au niveau des sujets de formation proposés.

### **3.3.4. Bonnes pratiques**

Bonnes pratiques sont tous les plans de formation qui répondent aux besoins exprimés dans les plans individuels de formation et ceux qui se rapprochent des besoins concrets détectés dans les écoles. Il y en a heureusement de plus en plus.

Bonne pratique est aussi le fait que les universités soient de plus en plus sensibles à la création et au développement de départements de formation continue qui ont comme grand objectif l'actualisation de savoirs.

### **3.3.5. Raisons de ces changements**

La création d'une politique de formation continue présente désormais à tous les niveaux de formation est due aux besoins de progression dans la carrière des professeurs et à la prise en compte des changements des besoins des apprenants et des contextes d'enseignement.

### **3.3.6. Identification des besoins**

#### **3.3.6.1. Besoins vus en rapport avec le développement des études en langues**

- formations qui accentuent les compétences des professeurs à tous les niveaux de leur intervention

- formations sur des points spécifiques (recyclage linguistique, actualisation culturelle et didactique)

- responsables de formation spécialisée

- stages linguistiques à l'étranger

- rapprochement des résultats de la recherche en linguistique et en didactique à la pratique

### **3.3.6.2. Besoins vus en rapport avec des demandes non-académiques**

- évaluation plus exigeante dans les formations
- formations qui aillent à l'encontre de la possibilité d'intervention des enseignants hors de l'école dans le monde du travail

### **3.3.7. Mesures à prendre aux niveaux institutionnel, régional, national et européen pour répondre à ces besoins**

- proposer des formations qui répondent effectivement aux besoins
- encourager les associations d'écoles pour rentabiliser les formations
- développer les programmes d'échanges entre écoles au niveau national et européen
- augmenter le nombre d'heures de formation continue par an
- évaluer plus rigoureusement les plans de formation et les contenus des formations

## **4. Innovations dans la formation de traducteurs et interprètes**

### **4.1. Description et analyse du cadre actuel des activités professionnelles**

Comme probablement un peu partout, au Portugal l'activité du traducteur et de l'interprète est devenue indispensable de nos jours. Il y a au Portugal de plus en plus d'entreprises et de free-lancers qui fournissent ces services. Le travail dans ce domaine est en train de changer du fait de l'augmentation de traduction de documents techniques plutôt que littéraires. Les traducteurs, au-delà des traductions, exercent parfois des fonctions dans les domaines de la documentation et de l'édition ou même de la rédaction technique. Souvent leur formation a été acquise par l'expérience et non par des diplômes spécifiques. Il existe encore une certaine mentalité qui défend que n'importe quel spécialiste dans un domaine de la technique

et de la science est le meilleur traducteur et on méprise parfois le besoin de préparation spécifique pour l'activité de traduction.

## **4.2. Institutions responsables de la formation**

Les traducteurs et interprètes sont formés par les universités et les «politécnicos». Ces formations sont d'abord apparues dans les universités privées en n'ont surgi dans les universités publiques que comme branche d'option dans les diplômes de langues et littératures.

Aujourd'hui, il y a des diplômes de traduction (formation initiale) dans beaucoup de «politécnicos». Les universités proposent surtout des diplômes de post-graduation pour les ressortissants des diplômes de langues et littératures. Les cursus de traduction en formation initiale sont très critiqués car les étudiants ont encore des connaissances des langues peu suffisantes pour entamer sérieusement la traduction. Les diplômes en Langues Appliquées (formation initiale) attachent évidemment de l'importance à la traduction.

La formation en interprétariat est très peu fréquente dans les institutions portugaises. Cette formation existe aussi associée à la traduction, au secrétariat dans quelques universités privées.

Les professeurs qualifiés et l'investissement en matériel qu'exige un diplôme d'interprète est un des avatars pour l'existence de diplômes dans ce domaine.

## **4.3. Contenus, objectifs et structures des programmes**

### **4.3.1. Niveau 1**

La traduction en formation initiale se fait en tant que branche des diplômes de langues et littératures ou en diplômes spécifiques. Pour les premiers, vu que les étudiants sont supposés avoir une bonne formation en langue, on met l'accent sur la théorie de la traduction et sur les exercices pratiques de traduction. Ces étudiants sortent diplômés en langues et littératures option traduction. Dans le deuxième cas, outre des disciplines d'informatique, de théorie de la traduction et de pratique de traduction, le

curriculum a des disciplines de culture, de langues et de linguistique, Ces étudiants obtiennent un diplôme de traducteur mais leur maîtrise des langues n'est pas parfois la meilleure. Dans les deux cas, on attache peu d'importance aux terminologies et aux langues de spécialité et l'emphase est mise sur la traduction de documents écrits.

#### **4.3.2. Niveau 2**

Les formations se font en un ou deux ans et se centrent sur la traduction, sur l'interprétariat ou sur les deux. Il y a aussi des formations en terminologie et traduction et en conseiller linguistique (avec une forte composante de traduction). L'objectif est d'adapter les formations en langues et littératures au marché du travail ou alors de développer la recherche dans ces domaines.

#### **4.3.3. Formation continue**

La formation continue de traducteurs est pratiquement inexistante dans les institutions d'enseignement supérieur.

#### **4.4. Perspectives de carrière pour les diplômés**

Les perspectives de carrière pour les traducteurs techniques sont bonnes, surtout s'ils se spécialisent dans des domaines pointus de la science et de la technique. Les diplômés des cursus d'interprète sont tous presque immédiatement embauchés et leur nombre est très loin d'être suffisant.

#### **4.5. Changements récents dans les contenus, objectifs et/ou structures des programmes**

##### **4.5.1. Niveau 1**

L'utilisation massive des ressources informatiques est le changement le plus important.



#### **4.5.2. Niveau 2**

La création de diplômes de traduction dans lesquels on commence à souligner l'importance de la terminologie, des langues de spécialité, de l'aide de la traduction (semi-)automatique et la formation de traducteurs spécialisés dans des domaines particuliers, au détriment de traducteurs de tout, sont les changements qu'il faut citer.

#### **4.5.3. Formation continue**

Il n'y pas encore de changements visibles.

#### **4.6. Bonnes pratiques**

- pour la formation de traducteurs, nous ne pourrions parler de vraies bonnes pratiques que s'il y avait des changements dans la structure du curriculum, puisqu'il faut préparer non des traducteurs généralistes mais des traducteurs dans des domaines spécifiques, soulignons néanmoins le bon exemple de l'Université Catholique ((<http://www.ucp.pt>) et de l'Institut Supérieur de Langues et Administration (<http://www.isla.pt>)

- pour la formation de niveau 2, un exemple de bonne pratique peut être le diplôme de «Mestrado» en Terminologie et traduction de l'Université de Porto (<http://www.letras.up.pt>) et le diplôme de conseiller linguistique qui devra commencer l'année prochaine à l'Université d'Algarve (<http://www.ualg.pt>)

- pour la formation continue, citons les activités de l'Associação Portuguesa de Tradutores (<http://www.apt.pt>) et celles de l'Associação Portuguesa de Terminologia (<http://www.fcsh.unl.pt/termip>)

#### **4.7. Raisons pour ces changements**

Les besoins de la société sont la raison qui justifie tous les changements.

Cf. 4.1.

#### **4.8. identification des besoins**

cf. 4.9.

#### **4.9. Mesures à prendre aux niveaux institutionnel, régional, national et européen pour répondre à ces besoins**

- développer la recherche de sorte à disposer de banques de corpus textuels et de connaissances terminologiques pour utilisation en traduction (traditionnelle ou semi-automatique)

- faire reconnaître l'importance de la nécessité de formation spécifique pour l'activité de traduction

##### **4.9.1. niveau 1**

- garantir qu'il y ait une formation solide en langues et en domaines connexes

- introduire plus de disciplines avec une composante de traduction et d'interprétariat dans les diplômes de langues

- augmenter le nombre de langues enseignées, en créant, par exemple, des diplômes avec de nouveaux couples de langues et des diplômes portant sur les langues dites minoritaires.

##### **4.9.2. niveau 2**

- développer et augmenter les formations dans tous les domaines, en mettant l'accent sur l'interprétariat et sur la traduction technique et non sur la traduction littéraire exclusivement

- faire une sélection rigoureuse des candidats aux formations sur leurs connaissances linguistiques et culturelles

- augmenter le nombre de langues enseignées

- développer les formations en réseaux d'universités sur le plan européen

- mieux équiper les universités en bibliographie et en nouvelles technologies (matériel informatique, logiciels et bases de données textuelles et terminologiques) au service de la traduction

- mieux divulguer les ressources existantes (bases de données de traduction des institutions européennes, par exemple)

- créer des diplômes d'interprète.

#### **4.9.3. Formation continue**

- créer un plan de formation continue dans ce domaine

### **5. Innovations dans les formations en langues pour des étudiants d'autres disciplines**

#### **5.1. Études de langues intégrées dans des programmes non-philologiques**

##### **5.1.1. Contenus, objectifs et structures des programmes**

Nous envisageons ici deux cas de figure:

a) diplôme d'Ingénieur linguistique

Il s'agit d'un diplôme de "licenciatura" de la responsabilité de la Faculté de Lettres et de la Faculté de Sciences de l'Université de Lisbonne qui a une forte composante de sciences du langage et d'informatique dont le but est de former des techniciens qui puissent travailler en linguistique informatique pour le traitement automatique des langues naturelles.

b) Cours de langues insérés dans d'autres diplômes

La plupart des institutions portugaises intègrent des cours de langues dans les diplômes non-philologiques (sociologie, mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique, formation d'ingénieurs, économie, médecine, etc.). Normalement, les étudiants doivent suivre un semestre ou un an de langues dans une perspective de langue de spécialité. L'anglais est normalement la langue obligatoire; quelques universités permettent le choix entre l'anglais ou le français. Dans une université (Algarve), il existe une

discipline obligatoire de Portugais de spécialité en troisième année du diplôme de formation de professeurs de Biologie et Géologie et une discipline de Portugais (un semestre de langue courante et un semestre de langue de spécialité) dans le diplôme (niveau 1) de sciences de l'éducation et de la formation.

L'objectif de ces disciplines de langues est surtout d'aider les élèves à comprendre des textes de leur spécialité.

Les diplômes de tourisme et d'études interculturelles (du sous-système "politécnico") et les diplômes d'études européennes, d'études africaines, de relations publiques et de relations internationales ont une composante parfois assez forte de disciplines de langues.

Au niveau deux, un "mestrado" européen en gestion du patrimoine culturel (Université d'Algarve /Université de Paris VIII) oblige les élèves à fréquenter un an de français ou d'anglais.

### **5.1.2. Changements récents dans les contenus, les objectifs et/ou la structure des programmes**

Le seul changement récent qui semble s'annoncer est le fait que dans certains cas, on considère l'hypothèse d'obliger les élèves à suivre, en plus de la langue étrangère, des disciplines de langue maternelle.

#### **5.1.3. Bonnes pratiques**

- Université d'Évora – presque tous les diplômes non-philologiques ont une langue obligatoire que cette université dénomme langue fonctionnelle.

- Université d'Algarve - l'anglais est obligatoire pour grand nombre des diplômes non-philologiques

- Université Nouvelle de Lisbonne – il y a des cours de langues pour beaucoup de diplômes non-philologiques

- La plupart des institutions «politécnicas» proposent des cours de langues pour les diplômes techniques, mais l'adéquation des contenus des programmes aux besoins des élèves et aux diplômes est parfois discutable.

#### **5.1.4. Raisons de ces changements**

Ce changement (cité en 5.1.2.) est dû au fait que, de plus en plus, on vérifie que les élèves des diplômes dits de sciences maîtrisent assez mal leur propre langue.

#### **5.1.5. Identification des besoins**

##### **5.1.5.1. Besoins vus en rapport avec le développement des études de langues**

Il faut sensibiliser toutes les institutions à la nécessité d'une formation de tous les professionnels dans le domaine des langues, que ce soit de langues étrangères ou de langue maternelle.

Il faut aussi bien adapter les programmes de ces cours de langues aux spécialités du diplôme et développer les formations en tenant compte des documents européens tels que le Cadre Commun Européen de Référence ou le Portfolio européen des langues.

##### **5.1.5.2. Besoins vus en rapport avec des demandes non-académiques**

Le contexte européen et mondial dans lequel nous vivons exige des professionnels qui dominent bien leur langue et qui savent utiliser au moins une langue étrangère en situation professionnelle. Il est ainsi urgent de proposer des diplômes appropriés et diversifiés sous le double contrôle des experts en enseignement des langues et des experts dans les matières enseignées.

##### **5.1.6. Mesures à prendre au niveau régional, national et européen pour répondre à ces besoins**

- former des professeurs de langues de spécialité qui puissent répondre aux besoins des élèves des diplômes spécifiques
- développer la recherche en langues de spécialité et vulgariser les apports de cette recherche dans une perspective terminodidactique

- valoriser la connaissance des langues par les divers professionnels, la considérant un atout économique

- exiger que tous les diplômés connaissent bien leur langue (générale et de leur spécialité) et au moins une langue étrangère (dans leur spécialité)

- enrichir les bibliothèques et centres de documentation des universités en bibliographie et matériel à fin de permettre une meilleure pratique de l'enseignement des langues dans cette optique

- renforcer les politiques européennes d'échanges d'étudiants

- développer le travail en réseau (par exemple au sein de l'Association Européenne de Terminologie-AET/EAFT ou du Réseau Panlatin de Terminologie -REALITER)

- ne pas imposer l'apprentissage obligatoire d'une langue mais permettre aux élèves de choisir

- obliger tous les étudiants à suivre des cours de langue maternelle dans une perspective de spécialité et des cours de langues étrangères.

## **5.2. Cours de langue (générale et de spécialité) spécifiques pour des programmes non-philologiques (en option parmi d'autres disciplines)**

Ce cas a une très faible expression au Portugal. Il faudrait néanmoins sensibiliser les institutions pour que la discipline de langue puisse acquérir un statut de discipline susceptible au moins d'être une option comme toutes les autres matières.

## **5.3. Formations en langues pour étudiants des programmes de mobilité d'étudiants**

### **5.3.1. Pour les étudiants venant d'autres pays**

Toutes les universités proposent des cours de portugais pour les étudiants étrangers des programmes d'échange. Ces cours ont des durées variables qui peuvent aller de deux semaines à un semestre.

### **5.3.2. Pour les étudiants allant dans d'autres pays**

À notre connaissance il n'y a aucun cas, bien que certaines universités exigent des tests de compétence linguistique à leurs élèves qui partent à l'étranger.

## **5.4. Autres disciplines enseignées en langue étrangère**

### **5.4.1. Disciplines**

Ceci est fréquent dans beaucoup de domaines car il y a souvent des professeurs étrangers.

### **5.4.2. Niveau dans lequel ces disciplines sont enseignées**

Surtout niveaux deux de formation.

### **5.4.3. Langues utilisées**

L'anglais est le plus courant, parfois ces cours sont faits en français ou en espagnol.

### **5.4.4. Destinataires**

Étudiants locaux.

### **5.4.5. Mesures et objectifs qui justifient cette pratique**

Il faudrait parfois obliger les étudiants à suivre des cours de langues avant ces cours spécifiques de niveau deux. L'internationalisation des formations exige cette pratique.

L'utilisation du Portfolio Européen des langues pourra être une mesure intéressante.

Le développement de cours de langues en e-learning pourra être une bonne solution.

## **6. Innovations dans l'enseignement des langues pour la formation continue (excluant les experts en langues)**

### **6.1. Destinataires**

Tous les professionnels ayant besoin d'être en contact avec des locuteurs d'autres langues.

### **6.2. Contenus, objectifs et structure des programmes**

- Cours de formation et de recyclage, généralement le soir, d'une durée variable. Il s'agit de cours de langue de spécialité (normalement l'anglais, le français ou l'allemand) qui visent à améliorer les compétences linguistiques et professionnelles des publics. Certains de ces cours sont organisés en modules.

- Cours de portugais pour les étrangers habitant au Portugal.

### **6.3. Développements récents**

Les universités ont jusqu'ici attribué peu d'importance à cet aspect, mais la diminution du nombre d'élèves en formation initiale est en train de les obliger à proposer ce type de formation.

L'arrivée d'un grand nombre de travailleurs étrangers (des pays de l'est en particulier) est à l'origine de quelques cours de portugais (à plusieurs niveaux) qui commencent à apparaître dans les universités.

- Les universités du 3ème âge proposent aussi des cours de langues.

### **6.4. Identification des nouveaux besoins**

- cours de portugais pour étrangers

- cours modulaires de langues de spécialité, non seulement les langues traditionnellement enseignées, mais l'ouverture du Portugal à de nouveaux marchés justifie des cours spécifiques d'autres langues telles que le suédois, le danois, l'arabe, le chinois, etc.



### **6.5. Mesures à prendre pour répondre à ces besoins**

- Certifier et valider ces formations par un système de crédits, par exemple, pour qu'elles soient reconnues dans d'autres pays. Là encore le Portfolio Européen pourra être indispensable.

- Développer la formation de formateurs dans l'enseignement pour adultes.

Dans ce domaine, on espère pouvoir compter sur le travail de l'Agence Nationale pour la Formation d'Adultes, récemment créée.